

# Rendez vous donc

Au rassemblement qui aura lieu le Mardi 30 Janvier à 15 h devant le Conseil Départemental à la Roche sur Yon pour :

Soutenir le mouvement des personnels des EHPAD.

Demander que soit sérieusement pris en compte les besoins d'aide à l'autonomie

Débattre avec les autres retraités

A l'appel de la CGT, FO, Solidaire, La FSU...LSR...

**Le mardi 30 janvier à 15 h**  
**devant le Conseil Départemental**

Si vous souhaitez un échange plus large avec des militants de la CGT, obtenir des informations plus régulières.... :

**Il suffit de s'adresser :**

– Soit au « syndicat CGT des territoriaux ville de la Roche sur Yon » tel : 02 51 47 47 84

Soit par message électronique à :

[pierre.jaunet@orange.fr](mailto:pierre.jaunet@orange.fr) ou [jpcotillon@wanadoo.fr](mailto:jpcotillon@wanadoo.fr) ou  
[paul.texier@gmail.com](mailto:paul.texier@gmail.com) ou [talavera.jean-bernard@orange.fr](mailto:talavera.jean-bernard@orange.fr)



## Journal des retraités CGT de la ville de la Roche sur Yon

*N° 18 - Janvier 2018*

### Alerte, alerte, alerte...

Le 28 septembre nous étions 300 retraités à la Roche sur Yon pour combattre les projets d'augmentation de la CSG, notamment pour les retraités. Nous étions plusieurs dizaines de milliers dans le pays. Mais cela n'a pas été suffisant. Alors nos vœux pour 2018 avec la meilleure santé pour tous concerneront notre capacité à rassembler plus largement contre la régression sociale qui n'aura pas de limite si nous ne sommes pas plus nombreux à nous mobiliser pour imposer d'autres mesures que celles qui agréées toujours plus les exigences du grand patronat et de la finance. Nous sommes à nouveau au bord de la crise financière tant la bulle a encore pris des proportions inimaginables. **Ce sont toujours les mêmes méthodes qui donnent toujours les mêmes résultats.**

## **L'augmentation de 1.7% de la CSG sur les retraites au premier janvier est un désastre pour les plus modestes**

A part pour ceux, déjà les plus pressurés, qui ont moins de 1200 € pour une personne seule et de 2050 € pour un couple, tous les autres sont touchés. La diminution sur la pension a été appliquée le 2 janvier pour les retraites complémentaires et elle le sera en fin de mois pour les retraités de la fonction publique et le 8 ou 9 février pour les pensions du régime général et du régime agricole. L'augmentation de cet impôt est donc de 1.7 % sur la pension brut, **ce qui en réalité fait une diminution, de ce que chacun touche en net, de 1.86 %**

*Il n'y a pas d'issue satisfaisante à la crise si nous n'arrêtons pas Ce désastre.*

Mr Macron est le président des riches ! C'était déjà vrai pour Sarkozy, et Hollande contrairement à ses « promesses » a aussi servit les riches. Mais cette formule, bien que vraie, est réductrice. Il est au service d'une sorte de mafia financière internationale qui ambitionne de décider à la place des gouvernements des états. Cela n'est pas fatal, mais cela se met en place un peut plus chaque jour.

Nous exigeons, avec le retrait de cette augmentation de la CSG, l'augmentation de nos pensions. Nous avons toute légitimité à le faire et c'est une démarche citoyenne pour combattre la crise.

La CGT travail à la réalisation d'un front commun avec les autres organisations syndicales pour le rassemblement le plus large. Comme nous l'avons déjà fait en 2017 il nous faut nous rassembler, mais plus nombreux encore. **Rejoignez nous dans l'action.**

## **Une carte pétition pour commencer**

Vous trouverez, encarté dans ce petit journal la carte pétition à l'attention du président de la république. Après l'avoir signée, vous pouvez l'adresser directement sans la timbrer ou bien la déposer au syndicat, à l'Union départementale ou auprès d'un militant de la CGT, pour quelle soit remise avec d'autres à la préfecture.

## **La santé et les conditions pour vivre sa retraite, première préoccupation des retraités !**

Personne ne souhaite, avant d'en avoir vraiment besoin, entrée en maison de retraite. Mais aujourd'hui, sauf quand on a des moyens importants, il n'est quasiment plus possible d'y accéder si l'on n'est pas dépendant. De plus les conditions de travail, notamment dans les EHPAD deviennent insupportables tant les moyens de fonctionnement sont réduits.

Le 30 janvier, les personnels des EHPAD agissent, sous diverses formes, pour demander des moyens. Ils feront grève dans un certain nombre d'établissements.

**Un rassemblement est prévu à la Roche sur Yon devant le Conseil Départemental le 30 janvier à 15 h.**

L'Union Syndicale des retraités CGT de Vendée propose aux retraités de venir soutenir ce mouvement, et pour dans le même temps rappeler nos propres exigences en matière d'aide à l'autonomie. Nous nous sommes aussi adressés au président du Conseil Départemental à ce sujet pour que les besoins permettant de vivre la fin de ses jours en Vendée, soient mieux pris en charge par la collectivité.